

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

ET DE SION

PAPIER D'EMBALLAGE

0.85 le kg. au détail

En vente au bureau du journal

Administration et expédition: **IMPRIMERIE GESSLER, SION**

Téléphone No 46

Compte de Chèques postaux No II c 84

ABONNEMENT: Suisse un an Fr. 8.—, 6 mois Fr. 4.50. 3 mois Fr. 2.50. Etranger un an Fr. 20.—
ANNONCES: La ligne millimètre: Canton 8 ct. Suisse 10 ct. Etranger 12 ct. **RÉCLAMES:** 20 ct.
 Régie des annonces: **ANNONCES-SUISSES S. A. à SION, Genève, Lausanne et succursales**

Etiquettes de vins

GRAND CHOIX

à l'Imprimerie du Journal

REICHENBACH FRÈRES & C^{ie} - SION
 FABRIQUE DE MEUBLES

VISITEZ NOS MAGASINS

Toujours des dupes

(Corr. part.) Le Valais est vraiment un véritable pays de cocagne pour certains chevaliers d'industrie qui visitent la clientèle privée; ces personnages ont plus d'un tour dans leur sac et toujours le bon public s'y laisse prendre.

Malgré les avis réitérés publiés dans la presse, mettant en garde la population contre les offres fallacieuses de ces maisons, qui a été dupé hier, se fera dupé demain. A quoi cela peut-il bien tenir? Le consommateur valaisan est aussi intelligent que les autres Confédérés et cependant, nulle part ailleurs, le commerce de colportage ne fleurit aussi bien que dans notre canton. En premier lieu, le Valaisan est confiant de nature et accorde cette confiance, sans contrôle, souvent à des personnes qui n'en sont pas dignes; il a, d'autre part, un attrait spécial pour tout ce qui vient du dehors et se laisse facilement prendre aux promesses fallacieuses qui lui sont faites.

En son temps, des mises en garde ont été faites contre des maisons d'alimentation; aujourd'hui, on nous signale que des voyageurs visitant la clientèle privée offrent des coupons de drap à un prix dérisoire; l'échantillon présenté est offert au prix de fr. 5.—, cependant, il n'est pas livré, mais le consommateur est engagé à acheter un autre coupon, naturellement de qualité supérieure au prix de fr. 25.—, soit plus du double de celui payé pour un article similaire, dans un bon magasin du pays. Il paraît que ces personnages ont fait des affaires d'or et vendu en quelques jours pour 20,000.— fr. dans le Bas-Valais.

Dans cette période de crise intense que nous traversons, où, dans chaque famille, on a tant de peines à équilibrer ses dépenses avec ses recettes, n'y a-t-il pas lieu de réagir contre les méthodes anticommerciales de ces colporteurs? Que chaque consommateur refuse catégoriquement les offres alléchantes de ces gens dont les principes commerciaux frisent l'escroquerie et qu'il réserve ses ordres aux négociants du pays qui sont connus par leur loyauté, leur honnêteté et la qualité de leurs marchandises; ces commerçants ne vous tromperont pas, car leur intérêt est de vous bien servir. Avec eux, point de mécompte; ils seront là pour vous conseiller et vous livreront ce dont vous avez besoin à un prix avantageux.

En réagissant contre cette plaie qu'est le colportage, vous travaillez à assainir notre économie nationale et défendez surtout votre portemonnaie. U.

„LUY“ Siphon apéritif sain et rafraîchissant



FETE DES PUPILLES A VIEGE

On nous écrit:
 Cette intéressante manifestation de la jeunesse, organisée par la section de Viège, réunit 7 sections avec un effectif de 200 pupilles. Les travaux présentés aux différents concours ont permis de constater qu'un réel progrès avait été fait.

Les préliminaires généraux, exécutés en musique, firent une excellente impression sur les spectateurs venus nombreux applaudir les petits gyms.

En résumé, le résultat obtenu est bon et il ne nous reste qu'à remercier et féliciter les organisateurs de la fête, en particulier: MM. G. Reichmuth et H. Knabenhans. M. Andenmatten, président de Viège, apporta le salut des autorités et eut d'aimables paroles à l'égard de la gymnastique. M. E. Muller, le dévoué président de la Commission des pupilles, après avoir remercié chacun, donna connaissance des résultats et ce fut la fin. Nul doute que les participants à cette fête en garderont le meilleur souvenir.

**

Concours de sections: course d'estafettes: 1. Viège; 2. Sion; 3. Brigue; 4. Riddes; 5. Martigny; 6. Saxon; 7. Bramois.

Concours individuel: cat. A: 1. Veuthey Charly, Saxon; 2. Bergerand Nestor, Martigny; 3. Troillet Roger, Martigny.

Cat. B: Iers ex-aequo: Frœhlich Adolphe, Martigny; Bloch Andreas, Viège; Favre André, Saxon et Rouvinet Roland, Sion; 2 ex-aequo: Costa Jean, Sion; Dupont René, Saxon; Franc Marcel, Martigny et Mouton Franc, Sion.

Comment la majorité du Conseil d'Etat essaie de museler la Presse

Un double boycott scandaleux

Il y a plusieurs mois maintenant que la majorité du Conseil d'Etat du Valais a tenté de bâillonner deux journaux indépendants par des moyens iniques.

Qu'elle ait intenté un procès pénal aux «Walliser Nachrichten» et un procès civil à la «Feuille d'Avis du Valais», ce n'est pas là qu'est l'injustice et nous lui concédons volontiers le droit de témoigner, dans le premier cas, d'une certaine imprudence, et dans le second, d'une rigueur excessive.

On peut déplorer seulement que certains magistrats qui devraient avoir assez de grandeur d'âme ou de sérénité pour admettre un mouvement d'opposition s'abaissent à des représailles.

Cependant, la question est ailleurs:

Non seulement ils ont abusé de leur force en faisant appel aux tribunaux, mais au mépris de la justice et de la liberté de la Presse, ils ont boycotté les commerçants qui sont chargés de l'impression de ces journaux.

Ils ont fait cela sans se soucier des arrêts du Tribunal cantonal et du Tribunal fédéral qui, dans de récents procès de Presse, avaient mis l'imprimeur hors de cause.

Il s'agit pour eux de réduire à merci deux organes.

L'art de distribuer la manne

On voit que pour arriver à ses fins, la majorité du Gouvernement ne veut s'embarasser d'aucun scrupule, et qu'en se refusant à répartir équitablement les travaux d'impression de l'Etat, elle en arrive ouvertement à récompenser ses serviteurs et à punir ses adversaires.

Tout cela, naturellement, avec l'argent de la communauté!

Pour mieux accentuer sa pression sur les journaux du canton, elle a trouvé mieux:

Le boycott dont nous voilà frappés n'est pas limité dans sa durée, et par conséquent, il ne prendra vraisemblablement fin qu'au moment où nous nous mettrons à chanter les beautés de la politique.

Ces procédés d'intimidation sont-ils admissibles?

Personnellement mis en cause, il ne nous appartient pas de répondre à la question, mais l'on verra plus loin ce que la minorité du Conseil d'Etat et ce que la Société suisse des imprimeurs et des éditeurs de journaux en pensent.

Auparavant, il faut examiner nos crimes. Qu'ont fait les «Walliser Nachrichten»?

Ils ont attaqué, dans plusieurs numéros, avec aplomb, violence, indignation, le régime actuel et ses chefs.

MM. Troillet, Lorétan et de Cocatrix s'estimaient lésés ont porté plainte, au nom de l'Etat.

MM. Escher et Pitteloud se sont refusés catégoriquement à en faire autant.

Puis, malgré la vive indignation de ces deux magistrats, MM. Troillet, Lorétan et de Cocatrix ont prononcé un premier boycott contre l'imprimerie de l'organe haut-valaisan. Ainsi, avant que la justice ait eu le temps de lui donner tort ou raison, la majorité du Conseil d'Etat a pris des sanctions arbitraires.

M. Troillet et ses amis devraient pourtant savoir que rien n'est moins assuré que le dénouement des procès qu'ils intentent...

Par conséquent, un boycott qui serait injuste après un procès gagné l'est d'autant plus au moment où l'issue en semble incertaine.

Les faits

Pour la «Feuille d'Avis du Valais» l'oppression fut plus flagrante encore.

On connaît notre erreur:

Sur la foi de renseignements que nous avions tout lieu de croire exacts, nous avions donc publié que l'Etat du Valais avait suspendu ses paiements, que la caisse était vide et que le canton n'avait plus rien à envier à celui de Genève.

Tout n'était pas faux dans cette information: certains paiements, en effet, avaient été différés jusqu'au moment de l'adoption du budget par le Grand Conseil, et quant à la situation financière, il y a longtemps que les experts, les députés et le grand trésorier lui-même en proclamaient la gravité. Cependant, le trésor n'était pas à sec et par conséquent, notre interprétation des faits était fautive.

Au vu d'un démenti de la chancellerie à la Presse, et avant qu'on nous ait adressé une injonction quelconque ou un exploit, nous avons exprimé nos regrets au Gouvernement tout en lui déclarant que nous insérerions au plus tôt la rectification nécessaire.

Au numéro suivant, elle parut loyale et complète.

Or, tandis que d'aucuns envisageaient sérieusement notre expulsion du canton et la suspension du journal, la majorité du Conseil d'Etat décidait non seulement d'engager contre notre organe un procès-civil qui paraissait insoutenable à la minorité, mais décrétait le boycott de l'imprimerie Gessler.

Manifestement ce n'était pas le bien du pays qu'elle avait en vue en agissant ainsi, c'était une vengeance à froid qu'elle assouvissait le plus tranquillement du monde.

Les procès en cours établissent les responsabilités des uns et des autres.

Personnellement, nous renonçons donc à nous défendre ailleurs que devant des juges.

Mais il n'en est pas moins vrai que des commerçants sont gravement lésés dans leurs intérêts matériels par des magistrats du pouvoir exécutif et qu'on ne peut tolérer sans protestations de pareils abus de pouvoir.

Si les procès intentés aux «Walliser Nachrichten» et à la «Feuille d'Avis du Valais» sont explicables — sous certaines réserves —, le boycott de leurs imprimeurs constitue un audacieux coup de force, une atteinte à la liberté de la Presse, un bas moyen d'intimidation.

L'opinion des Editeurs Suisses de journaux

Et ce n'est pas nous qui le disons le plus haut, comme on va le constater.

La Société suisse des éditeurs de journaux qui comprend dans ses rangs des rédacteurs professionnels, a examiné le cas des «Walliser Nachrichten» que lui a soumis M. Lanwer.

Voici sa réponse:

« La société reconnaît que l'article était écrit dans un langage violent, mais à notre avis, il ne dépasse pas, dans la forme, les limites de la critique permise en matière politique. Aussi l'éditeur ne peut, en aucune manière, craindre l'ouverture d'une enquête pénale. C'est la raison pour laquelle le boycott d'une imprimerie est injustifié. Il ne s'agit là que d'une pression pour museler la Presse et empêcher la liberté de parole.

Où bien l'article dit la vérité et alors c'est une très grave et très grosse injustice de boycotter l'imprimerie et de nuire à ses inté-

rêts matériels pour étouffer la vérité, ou bien l'auteur n'a pas dit la vérité et alors l'auteur peut user de mesures légales, mais il lui est formellement interdit, dans ce cas, de se rendre justice elle-même et de causer un dommage important à une imprimerie, en la boycottant, avant qu'un jugement ne soit intervenu.

La décision de boycotter une imprimerie pour ces motifs, viole les notions élémentaires du droit sur la liberté de la Presse et l'égalité devant la loi.

A notre avis, un acte de ce genre mériterait d'être considéré dans la Presse comme un signe de la pire autocratie et comme une tentative de musellement incompatible avec nos libres institutions démocratiques.

On voit donc que les gens de métier sont clairs dans leur appréciation.

Qu'en pensent nos confrères?

Un appel à la Presse Suisse

M. Haegler, le président de la Presse valaisanne, auquel nous avons soumis le cas, au cours d'une assemblée, a été catégorique: Sans préjuger du fond de la question, il n'admet pas le boycott.

Aussi avons-nous l'intention d'adresser nos doléances à la section de la Presse valaisanne et par-delà à la Presse suisse.

Il y va de l'honneur de la profession de sauvegarder l'indépendance et l'intégrité de ses membres.

Une interpellation au Grand Conseil

M. le député Kämpfen, l'un des courageux promoteurs du mouvement jeune-conservateur dans le Haut-Valais, a déposé sur le bureau du Grand Conseil l'interpellation suivante:

« Est-il exact que le Conseil d'Etat ait décidé de boycotter certains imprimeurs et éditeurs avant qu'il soit établi que les boycottés aient commis, envers l'Etat, un acte nuisible ou punissable? Est-il prêt à lever sa décision de boycottage jusqu'à ce que les tribunaux aient prononcé une sentence? »

Cette interpellation qui sera développée au mois de juin est signée également par MM. Zenklusen, Eggel, Metry, etc.

La majorité du Conseil d'Etat soulève ainsi dans le public comme au Parlement et dans les associations professionnelles une indignation légitime, et certains de ses partisans ne sont pas les derniers à en manifester leur réprobation courageuse.

„Une tentative de corruption“

Si nous n'avons pas protesté plus tôt contre une mesure aussi scandaleuse et qui portait un coup direct à nos droits reconnus, c'est que nous voulions laisser à la majorité du Conseil d'Etat le temps de revenir sur sa décision.

Du moment qu'elle la maintient, nous nous insurgons et nous portons le débat devant l'opinion publique.

On constatera que nous n'avons mis aucune passion à relater les faits.

Il arrive un moment où tout en déplorant l'injustice, on ne peut plus s'en étonner: c'est

quand elle est la monnaie courante d'un régime.

Nous n'avons fait que recueillir des témoignages.

Ce n'est pas nous seulement qui jugeons ce double boycott odieux, mais tous les gens loyaux.

On a dit qu'il constituait une atteinte à la liberté de la Presse, une pression scandaleuse, une iniquité.

Mais deux magistrats ont déclaré que la majorité du Conseil d'Etat se livrait sur les deux journaux en cause à une tentative de corruption.

Telle est, en effet, l'appréciation que MM. Escher et Pitteloud, conseillers d'Etat, ont fait protocoller.

Il fut une époque en Valais où quand un magistrat influent n'était pas content d'un journaliste, il l'exposait au pilori avec un écriteau infamant sur le ventre et faisait jeter ses presses dans le Rhône.

M. Bertrand a conté cela fort spirituellement dans un ouvrage intéressant et qui fait mieux saisir la mentalité de certains chefs actuels.

Comme on le voit, M. Troillet est très attaché au passé... André Marcel.

La lutte contre les effets de la surdité

Le comité de la Suisse romande pour la lutte contre les effets de la surdité poursuit son effort avec un inlassable dévouement et, pour assurer aux Amicales locales les moyens financiers nécessaires à leur activité grandissante, il vient d'éditer une nouvelle série de cartes postales.

Il a trouvé un moyen original d'offrir celles-ci au public. Expédiées dans tous les foyers dans une pochette au titre énigmatique de: « Une question...? » elles s'y présenteront comme de véritables bulletins de vote sur la nécessité et la valeur de l'œuvre entreprise. Il suffira de garder la pochette et d'en payer le prix pour répondre par un oui décidée à la question posée. Ce plébiscite d'un nouveau genre, permettant d'exprimer sa sympathie à ceux des nôtres que leur leur surdité condamne à l'isolement et d'appuyer en même temps l'effort accompli pour les en sortir, mérite toute la faveur du grand public. Il faudrait avoir le cœur bien dur pour dire non et refuser sa collaboration à pareille œuvre d'entraide.

Une bonne œuvre, certes! Mais en même temps une très bonne affaire, puisque les cartes de cette année sont 6 reproductions des tableaux les plus connus du peintre Léopold Robert.

Nous allons célébrer sous peu le centenaire de la mort tragique de cet enfant de nos montagnes neuchâtelaises, aux origines modestes et qui sut, par son talent s'imposer comme un des grands peintres de l'époque.

Quittant les sombres horizons de notre haut Jura pour la chaude lumière d'Italie, il y poursuivit sa carrière et trouva dans les types les plus caractéristiques du peuple latin des modèles dignes de son dessin impeccable et de la somptueuse richesse de sa palette.

Ses grandes compositions d'une expression classique: Le retour du Pèlerinage de la Madone de l'Arc et la Halte des Moissonneurs dans les Marais Pontins firent sensation à Paris et consacrèrent sa renommée. Le Départ des Pêcheurs de l'Adriatique, où se reflète toute la nostalgie de son âme en détresse, parvenu dans la capitale française aussitôt après la mort du peintre, fut accueilli avec tristesse par la foule de ses admirateurs en deuil.

Mais ses toiles de moindre envergure n'en portent pas moins la marque d'un artiste de premier ordre avec une note plus accentuée et plus révélatrice de ce cœur inquiet et vibrant à toutes les émotions. Ainsi les joueurs de Cornemuse devant la Madone et cette idylle: Jeune fille de Procida donnant à boire à un pêcheur, sans parler de cette œuvre qui est le portrait d'une jeune fille de Sorrente.

Parents et amis, nous voudrions tout particulièrement cette année venir en aide aux enfants sourds et leur faire apprendre la lecture labiale qui leur sera d'un immense secours dans leur vie handicapée. Notre colonie de vacances les attend, mais nous ne connaissons pas les noms de ces enfants. Dites-les nous! Dans la pochette que la poste vous distribuera, il y a une carte-enquête que nous vous demandons de remplir pour nous donner les noms et adresses des enfants sourds et sourds-muets de votre connaissance.

Un trait de plume accomplira une bonne œuvre. Merci! P. Db.

CAFÉ HAG - chaque goutte un régal, garanti inoffensif

Par monts et par vaux

(Correspondance particulière)

Le système d'économie dirigée, soutenu par une monnaie dirigée est en train, un peu partout, de faire faillite.

Il doit même forcément subir ce sort, pour l'excellente raison qu'il méconnaît d'une façon absurde, les lois fondamentales de toute saine économie.

Or, voilà qui ne peut, ni ne doit se faire impunément.

En Amérique, le président Roosevelt et son administration vont être enfin obligés de constater tout le désarroi causé par un espoir absolument chimérique. En effet, la Cour suprême des Etats-Unis vient de rendre un arrêt touchant la grave question de la légalité de certaines dispositions prises relatives aux conditions du travail et de la production. Cette décision a été formulée d'une façon unanime, les membres de la cour estimant inconstitutionnels des codes imposant aux industries des conditions déterminées pour le travail et les salaires.

La Cour n'a pas admis que des mesures extraordinaires, exigées par une situation extraordinaire, fussent de nature que les pouvoirs constitutionnels puissent s'en trouver étendus. Les pouvoirs du gouvernement sont limités à ceux que la Constitution lui accorde. La cour n'a aucunement examiné les avantages ou les désavantages économiques d'un système de gouvernement centralisé; elle n'a fait que constater que la Constitution fédérale n'a pas institué pareil système.

L'expérience en cours depuis deux ans et qui a si profondément bouleversé la vie économique et sociale des Etats-Unis, pourrait bien être arrivée ainsi à son dernier terme. C'est, comme nous le disions plus haut, le commencement de la condamnation définitive de cette économie dirigée dont les effets sont partout extrêmement inquiétants.

M. Roosevelt voudra-t-il aller jusqu'à entreprendre la tâche dangereuse de modifier la Constitution. Un avenir prochain nous le dira sans doute.

**

Cette question des pleins pouvoirs est devenue aiguë, en France également.

On sait que le chef du gouvernement d'hier, M. Flandin, avait exposé à la commission des finances que pour faire front à une situation exceptionnelle, il fallait au gouvernement des pouvoirs exceptionnels, cela afin de prendre rapidement certaines mesures indispensables pour sauver le crédit public et la monnaie.

Le ministre déclarait en outre qu'il ne disposait pas de pouvoirs suffisants pour agir comme il l'eût souhaité afin d'achever l'œuvre entreprise par lui.

L'exposé de M. Flandin n'a pas été approuvé par la commission qui a repoussé le projet par 25 voix contre 15, et une abstention. On sait du reste que la dite commission n'était pas du tout hostile au principe même de l'adoption des pleins pouvoirs, mais bien à leur octroi au cabinet Flandin, insuffisamment qualifié, selon elle, pour pouvoir réaliser et mener à bonne fin un tel programme.

Ce fut là aussi l'opinion de la Chambre, car malgré l'émouvant appel adressé par M. Flandin au Parlement pour qu'il protège le travail et l'épargne contre la spéculation qui veut vaincre l'Etat, c'est par 353 voix contre 202 que le gouvernement fut mis en minorité.

Le système de dévaluation aura-t-il le dessus, ou bien le nouveau gouvernement Buisson-Caillaux parviendra-t-il, en obtenant les pouvoirs nécessaires, à prendre les mesures qu'il faut pour sauver la monnaie nationale?

Pour répondre à cette angoissante question, il faudra voir à l'œuvre le nouveau chef du gouvernement français. Mais a-t-il réellement la valeur d'un chef? Ou bien, n'appartient-il point, hélas! à cette classe de chefs... obligés de suivre ceux qui les mènent tambour battant, partis ou groupes, et que seul l'intérêt personnel conduit, au détriment d'un idéal à considérer, et qui s'appelle l'intérêt supérieur de la patrie! Et puis, l'on ne peut négliger certains impondérables. Voir le nom d'un Caillaux à côté de celui du héros qui s'appelle le Maréchal Pétain est singulièrement troublant!

**

Le conflit italo-éthiopien s'aggrave malheureusement un peu plus chaque jour et la fin de la saison des pluies avec les premières journées d'automne pourrait bien nous réserver de fâcheuses surprises, surtout si la Grande-Bretagne et la France n'emploient pas d'ici-là tous les moyens diplomatiques à leur disposition pour faire comprendre au souverain abyssin que de fâcheux incidents nouveaux ne doivent absolument plus se produire. Ces jours passés encore, les courriers portant la poste au consulat italien de Gondar ont été arrêtés et emprisonnés... puis remis en liberté, il est vrai, mais à la suite d'une protestation formelle faite par le consul qui se fit rendre la correspondance d'ailleurs déjà violée.

Trois divisions italiennes ont été encore mobilisées vu que de nouvelles forces abyssines ont reçu du matériel de guerre. Encore une fois, il faut que la France, l'Angleterre et la S. d. N. manœuvrent de telle façon qu'une catastrophe du reste facile à prévoir, puisse être écartée à temps. La paix d'un seul côté n'est en effet guère plus suffisante. On l'a fort bien dit: N'oublions jamais que la paix est indivisible.

**

On sait qu'après le blâme voté à l'adresse de l'Allemagne par le Conseil de la S. d. N. un comité avait été chargé par le dit conseil

de trouver les moyens de rendre le pacte plus efficace dans l'organisation de la sécurité collective, c'est-à-dire d'envisager l'application de sanctions économiques et financières lors d'une violation de traité. Ce «comité des treize» a terminé une première partie de ses travaux et vient de se séparer en renvoyant à des sous-comités l'étude des principaux points de son programme: l'unanimité, ou non, pour décider en cas de violation quelles sont les mesures de représailles à prendre d'ordre économique et financier.

Le «comité des treize» se réunira de nouveau dès le 24 juillet pour étudier les rapports des experts sur les mesures proposées, parmi lesquelles il s'agit par exemple d'empêcher l'entrée dans le pays coupable de certains produits nécessaires à la production des armes, ou même de tout produit autre que les denrées alimentaires indispensables à la subsistance de la population civile. Ou encore, interruption du commerce d'exportation, refus de tout crédit, etc. Enfin accords de caractère régional, de façon à n'exiger l'intervention que d'un nombre limité d'Etats.

Ce projet, on le voit, est de nature à fortifier la foi en l'œuvre de la S. d. N. comme instrument pratique de règlement des différends entre les nations. Les intérêts du monde et de la paix seront du reste toujours mieux servis par une S. d. N. forte et capable d'assurer des solutions pratiques des difficultés pouvant surgir. En un mot, la S. d. N. pourrait un jour devenir le seul vrai remède à la guerre.

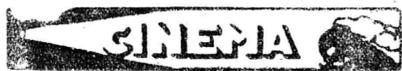
Mais il y a encore loin de la coupe aux lèvres! Et pourtant, l'espérance n'est-elle déjà souvent pas une réalisation?

Alexandre Ghika.

La chute du cabinet Bouisson

L'article de M. Ghika était composé quand les nouvelles de presse ont annoncé la chute du cabinet Bouisson. Les pleins pouvoirs ont été refusés au chef du cabinet qui n'a pu que donner sa démission avec tous ses collaborateurs.

Quelle gâcherie!



Les articles publiés sous cette rubrique n'engagent pas la rédaction

Au Capitole Sonore

(Comm.) «Tarzan» au Capitole. Quelques opinions de la presse:

Un film palpitant, intéressant, où l'on sent à peine l'extraordinaire dressage de fauves innombrables. La jeunesse y vivra vraiment les scènes attachantes du roman et les autres seront pris quand même par la vivante interprétation des acteurs et des bêtes. Johnny Weissmuller est toujours le magnifique Tarzan, acrobate fantastique; Maurecu O'Sullivan est une nageuse souple et séduisante... Un film très intéressant auquel je prédis un retentissant succès. (Oeuve)

«Tarzan» est un grand, un excellent spectacle, qui amuse, distrait, étonne et il mérite, à ce titre, d'être loué. (Le Quotidien)

Au Cinéma Lux

(Comm.) La reprise du beau film «Le Maître de Forges» ayant obtenu un gros succès, la direction se voit dans l'obligation de le prolonger d'un jour. Que ceux qui n'ont pas encore vu ce chef-d'œuvre puissamment interprété par Gaby Morlay et Henri Rollan, se hâtent de relenir leurs places pour cette toute dernière séance.

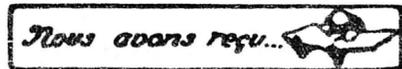
Dès demain jeudi: «L'Ami Fritz», un film gai et bien français.

La belle histoire d'Erckmann-Chatrion, après avoir remporté au théâtre un succès resté légendaire, a été portée à l'écran par Jacques de Baroncelli. C'est un film plein de charme au dialogue émailé d'innombrables réparties et de bons mots. Tournée en Alsace dans des décors merveilleux, cette œuvre est une magnifique réussite pour le cinéma français.

«L'Ami Fritz» bénéficie d'une interprétation supérieure avec Lucien Dubosc (L'ami Fritz), Charles Lamy (le rebbe) et l'exquise Simone Bourdary (Suzel).

Voilà un spectacle de bonne et franche gaieté qu'il ne faut pas manquer.

Aux actualités de la semaine: Les fêtes du jubilé du roi Georges V, une visite à bord du magnifique paquebot «Normandie», etc.



«La femme d'aujourd'hui»

«La femme d'aujourd'hui» du 1er juin (No 22): Images de la mode. — Patrons. — Travaux manuels. — La villa d'Este, par L. L. — Temps calme, nouvelle par L. Ghisletti. — L'ameublement moderne. — Actualités.

Le tir d'inauguration du stand d'Ardon

On nous écrit:

Cette manifestation patriotique et sportive s'est clôturée dans la meilleure harmonie. La participation peut être considérée comme réjouissante.

Dans le monde des tireurs, on sera peut-être un peu surpris du peu de distinctions réalisées; ainsi, l'on ne peut qu'être frappé de constater que sur près de 100 tireurs de section, 7 seulement ont obtenu la distinction individuelle, mais il ne faut pas oublier que ce tir s'est effectué en conformité des nouvelles prescriptions fédérales supprimant la bonification pour le tir au fusil et imposant la position à genou pour la carabine. Selon l'ancien système, le chiffre des distinctions aurait été certainement trois ou quatre fois supérieur.

Les nouvelles prescriptions fédérales ne sont pas très heureuses. Elles ont produit un bouleversement considérable tant pour les résultats individuels que pour ceux de sections ou groupes.

Avant la proclamation des résultats que nous publions ci-après, M. Frédéric Clémento, président de la société organisatrice, dit d'aimables paroles de remerciements pour le geste de solidarité et de cordiale sympathie dont «Les Amis Tireurs» d'Ardon avaient été l'objet durant ces deux journées de tir d'inauguration.

Saluant la présence du lieutenant-colonel Weber, président de la Société cantonale des tireurs valaisans, il remercia tout particulièrement cette personnalité d'avoir bien voulu honorer Ardon de sa présence et souligna que c'est grâce surtout au dévouement inlassable de M. Weber que le tir s'est développé d'une façon réjouissante en Valais.

M. Weber répondit en termes fort aimables, tenant à féliciter Ardon pour son excellente organisation, ses vins capiteux, ses râclettes délicieuses, etc., en un mot pour la bonne réussite de ce tir d'inauguration; il profita de l'occasion pour encourager les jeunes à cultiver avec amour notre antique sport national, en prenant exemple sur leurs aînés.

Il encouragea le travail de sections et surtout à ne pas perdre courage, car le tir est un sport qui demande de la persévérance et des efforts. A cette époque où tous les regards de l'étranger convergent sur nous, nous nous devons de faire honneur à notre vieux pays en cultivant ce beau sport qui est le symbole du patriotisme.

M. Weber se déclara enchanté du tir d'inauguration d'Ardon et il porta son toast à notre chère et belle patrie suisse.

LES RESULTATS

Concours cantonal de sections

- 1re catégorie: Sion (22 tireurs): Moyenne 47,25 (couronne de section).
 2me catégorie: Chamoson (22 tireurs): Moyenne 44,628 (couronne de section).
 3me catégorie: Leytron (19 tireurs): Moyenne 41,778 (couronne attribuée).
 Isérables (non classée à cause d'effectif minimum de tireurs pas atteint).
 Distinctions individuelles: Meytain François, Sion, 53; Pont Georges, St-Pierre-de-Clages, 53; Blanchet Joseph, Leytron, 50; Crettenand Hermann, Isérables, 50; Gaillard Eugène, Ardon, 50.

Concours de groupes

Voici les 12 meilleurs groupes:

- Chamoson, «La Nouvelle Cible», moyenne 41 pts. Couronné.
- Ardon, «La dernière Cartouche», moyenne 40,8 pts. Couronné.
- Sion, «Les Piress», moyenne 40,4 pts. Couronné.
- Leytron, «Les Soucieux», moyenne 39,8 pts. Couronné.
- Sierre, «Le Stand», moyenne 39,2 pts. Couronné.

Viennent ensuite: 6. St-Maurice, «Les Carabiniers», 39 pts.; 7. Martigny, «Octodure», 37,6 pts.; 8. Sion, «Tourbillon», 37,4 pts.; 9. St-Maurice, «Noble Jeu de Cible», 36,6 pts.; 10. Saxon, «La Patrie», 35,8 pts.; 11. Pont de la Morgé, «Les Célèbres», 35,4; 12. Ardon, «La Pendule», 30.

Distinctions individuelles: Frossard Albert, Ardon, 43; Pont Georges, St-Pierre-de-Clages, 43; Roduit Jean, Leytron, 43.

Cibles principales

(Meilleurs résultats du classement définitif des 2 journées)

Ardon-Progrès (classement alternatif, distinction pour 410 points et plus):

- Uldry Louis, Vernayaz, 431; 2. Grosset Casimir, Sion, 99 (425); 3. Roduit André, Chamoson, 426; 4. André Robert, Vernayaz, 98; 5. Chabley François, St-Maurice, 420; 6. Gaillard Eugène, Ardon, 96; 7. Zwissig Armand, Sierre, 418; 8. Maeder Armand, Sierre, 95; 9. Haussmann Otto, Sierre, 405; 10. Disner Georges, Chamoson, 94 (402); 11. Mayor

François, Lausanne, 403; 12. Apothélos Ed., St-Maurice, 94.

Militaire (distinction pour 415 points et plus):

- Apothélos Edouard, St-Maurice, 452; 2. Leval Gaston, Lausanne, 446; 3. Uldry Louis, Vernayaz, 431; 4. Roduit André, Chamoson, 425; 5. Frossard Albert, Ardon, 423; 6. Mayor François, Lausanne, 421; 7. Vuadens Hyacinthe, Vouvry, 418; 8. Mévillot Maurice, Sion, 418; 9. Gaspoz Samuel, Sion, 415; 10. Pot Alfred, Vouvry, 411; 11. Meytain François, Sion, 404; 12. Juillard Henri, Chamoson, 403; 13. Crosset Ernest, Bex, 401; 14. Charles Henri, Martigny-Ville, 401; 15. Delaloye Ignace, Ardon, 397.

Bonheur: 1. Gaillard Edouard, Ardon, 100-94; 2. Disner Georges, Chamoson, 100-86; 3. Delaloye Ignace, Ardon, 99-82; 4. Gaist Lucien, Chamoson, 98-57; 5. Clémento Frédéric, Ardon, 95-92; 6. Philippoz Adrien, Leytron, 95-88; 7. Michellod Ami, St-Pierre-de-Clages, 95-80; 8. Bonvin Edouard, Sierre, 94-81; 9. Schmid Karl, Sion, 93-92; 10. Robert-Tissot Henri, Sion, 93-88.

Inauguration (distinction pour 84 pts et plus au total des 2 passes):

- Mayor François, de Lausanne, 91 (47-44); ex-aequo: Roduit André, Chamoson, 91 (46-45); 3. Coppex Henri, Vouvry, 89 (45-44); 4. Robert-Tissot Henri, Sion, 88 (44-44); 5. Ramel Edouard, Martigny-Ville, 87 (45-42); 6. Pot Alf., Vouvry, 86 (44-42); 7. Disner Georges, Chamoson, 85 (46-39); 8. André Robert, Vernayaz, 84; 9. Roduit Marc, Leytron, 84 (44-40).

Autres meilleures passes: Schmid Karl, Sion, 46; Rebord Marcel, Ardon, 45; Delaloye Henri, Sion, 45; Varone Albert, Pont de la Morgé, 45; Weber Otto, St-Maurice, 44; Uldry Louis, Vernayaz, 44; Delaloye Ignace, Ardon, 44.

Chronique Sportive

FOOTBALL

Sion bat Nidau: 2 buts à 1

(Corr. part.) Les amateurs d'émotions fortes auront sûrement été satisfaits, dimanche après-midi. Car comme toutes les finales, ce match n'a pas échappé à la règle qui semble régir chaque rencontre de ce genre. Chacun des 22 joueurs sentant l'importance de la partie, jouait un peu à l'aventure, se débarrassant au plus vite d'une balle que personne ne voulait connaître. Les rencontres entre matcheurs, elles, ne restèrent pas en arrière et plusieurs foot-ballers firent à leur dépens de douloureuses constatations sur la qualité du gazon du Parc des Sports! Mais lorsque Nidau commença à mettre de l'ordre dans ses rangs, tout le monde se résigna à voir une nouvelle défaite locale, tellement les visiteurs semblaient maîtres d'eux-mêmes. Leur conception de «l'offside» fut une merveille et il serait vraiment bon pour nos locaux qu'ils s'inspirent au mieux de ce mode de faire. Malgré cela, ce fut Sion qui marqua le premier but par l'entremise de Wiget qui sur passe de Gerber, décocha une perfide balle à effet que le gardien surpris laissa rouler au fond des filets. Mais peu après, les Seelandais profitèrent d'une grosse erreur des arrières locaux et égalisèrent d'une façon peu brillante. Quelques minutes avant le repos, R. Favre joua demi-gauche et Arlettaz remplaça Dorsaz blessé.

Cette seconde partie se déroula sous le signe d'une évidente supériorité locale. Nos joueurs ayant fait la constatation que les visiteurs n'étaient que des hommes comme eux, prirent un net avantage. Clot se comporta d'excellente façon et lança très bien ses avants à maintes reprises, fait auquel nous n'étions plus habitués depuis un certain temps. Mais dire combien de fois Sion manqua le but de la victoire serait trop long. Ajoutez à cela la façon remarquable dont Nidau pratiqua l'offside et vous avouerez qu'il y avait là bien de quoi énerver le plus calme de tous les spectateurs. Et ce n'est que quatre minutes avant la fin qu'Arlettaz plaça un «shoot» de biais qui assura une victoire bien méritée au F. C. Sion.

Comme il reste encore un match à jouer à Winterthur, il est encore trop tôt de fresser des lauriers à nos représentants. Mais ce que nous ne pouvons pas laisser sous silence, c'est que chacun travailla avec un acharnement remarquable qui arracha une victoire bien compromise à la mi-temps. **Jac.**

Avant l'acte final

On nous écrit:

Le F. C. Sion se rendra donc à Winterthur dimanche prochain, afin de tenter sa dernière chance.

Que font nos représentants en face de leur nouvel adversaire? S'il ne s'agissait pas d'un déplacement assez long et auquel l'équipe n'est pas habituée, nous oserions pronostiquer un résultat favorable. Car dimanche dernier, les Séduois ont fait preuve d'une vitalité peu ordinaire qui leur donna la victoire.

Souhaitons donc que nos joueurs arrivent en bonne forme à Winterthur et se trouvent à même de battre leur redoutable concurrent. Les personnes désirant accompagner l'équipe et profiter du billet collectif (fr. 27.-), peuvent s'inscrire jusqu'à vendredi soir au Casino, chez Miville. Le départ de «l'expédition» aura lieu samedi, par le direct de 13 h. 30. **Jac.**

DANS LES SOCIÉTÉS

Ski-Club Sion

Dimanche le 9 juin aura lieu la course du Ski-Club au Monte Leone. Le programme détaillé suivra dans le prochain No. Que chaque membre se réserve cette journée afin de clôturer dignement la saison.

CANTON DU VALAIS

Avec le T. C. S. de Sion à Châteauneuf

(Corr. part.) Comme chaque année, le jour de l'Ascension, le T. C. S. avait organisé sa sortie annuelle dans les bois de Châteauneuf. Mais le soleil boudait le matin et l'on put craindre un moment que cette petite fête se craie compromise.

Mais les ressources des téécistes sont nombreuses et l'un d'entre eux — on cite son nom sous le manteau — a eu le magique pouvoir de dissiper les nuages. Et aussitôt surgit de tous les coins, déboucha de toutes les rues, le contingent formidable des tanks séduois, armés jusqu'aux dents. Et ce fut la fuite éperdue vers Châteauneuf, la longue théorie des vieux coucous, montés par des évevevés, faisant plus de vacarme encore que le vrombissement assourdissant des moteurs épileptiques.

Et nous voilà sur le lieu de la rencontre. La bataille s'engage. La décire est impossible. On parle d'une quantité impressionnante de cadavres et je me suis laissé dire que nos vigneron, avec seulement deux sorties semblables par année, n'auraient plus à craindre la mévente de leurs produits.

En bref, cette journée fut égale de ses devancières. L'entraîn, la bonne humeur ne cessèrent de régner. Il faut regretter cependant que le rallye avion-auto n'ait pu avoir lieu, le temps n'étant tout de même pas assez élément. M. Pierroz aurait eu l'occasion de nous faire assister à un intéressant spectacle. Espérons que ce ne sera que partie remise et qu'en automne prochain déjà, le projet pourra être repris.

Ne pouvant ainsi donner libre cours à leurs instincts combattifs, nos téécistes de Châteauneuf, tous animés d'un noble désir d'émulation, fondirent sur... la râclette. Quelques-uns embrochèrent des agneaux égarés dans les parages de la tribu, pendant que, toutes délicieuses dans leur toilette de printemps, ces dames se mettaient à la recherche de la salade qu'on avait semée l'année précédente. L'huile ne manqua pas, on en avait suffisamment dans les machines, mais quant au vinaigre, je ne sais pas comment chacun a résolu le problème.

Je n'ose pas dire qu'on dansa, mais je peux assurer que tous les disciples de Terpsichore se trémoussèrent, tant étaient opérants les flots harmonieux que les haut-parleurs de la maison Nicolas déversaient sur cette foule bigarrée.

Dans la nuit de jeudi à vendredi, toutes les autos regagnèrent la capitale sur laquelle, pendant un jour, semblait avoir soufflé un vent de mort.

Que les organisateurs et ceux qui ont contribué à la réussite de la fête soient remerciés.

Un membre.

VEX — Un joyeux anniversaire

(Inf. part.) M. le Rd Doyen Rouiller, curé de Vex fêtait, hier, le 21e anniversaire de sa prêtrise. Après la messe, la fanfare: l'«ECHO des Glaciers» donna, devant la cure, une sérénade au chef de la paroisse.

Puis, un banquet réunit à la cure les autorités religieuses et civiles du district. De nombreux discours furent prononcés.

Tous les orateurs rendirent hommage aux belles qualités et au dévouement du Rd Doyen: un des prêtres les plus distingués du Diocèse.

VAL d'ILLIEZ — Conférence

On nous écrit:

Grâce à l'initiative de quelques citoyens et sur l'heureuse proposition de M. P. de Courten, le Val d'Illez a eu l'avantage d'entendre dimanche, 2 juin, un conférencier de marque: Dr. A. Favre, le sympathique professeur à l'Université de Fribourg.

Présenté par le président M. A. Defago, l'orateur développa son sujet avec sa verve habituelle, son sens pratique des affaires économiques. Son exposé d'une structure solide mit à nu les points névralgiques du projet d'initiative de crise et démasqua le piège socialiste. Le bon sens de nos populations leur bonne compréhension de la marche publique, des affaires actuelles, la crainte d'une emprise dictatoriale ont fait triompher en ce jour la cause du mieux-être. On prêta une oreille méfiante aux fallacieuses promesses d'un Eldorado enchanteur... Il y a trop de nuages inquiétants à l'horizon pour croire à la pureté des intentions du ciel socialiste...

En quelques mots, le président remercia le conférencier et le cantique suisse termina cette intéressante séance. Un merci chaleureux à l'aimable conférencier et compliments aux électeurs. D. A.

UNE NOMINATION A GENEVE

«Nous lisons dans la «Tribune de Genève» du 28 mai:

«Le Grand Conseil ayant nommé samedi M. Meyer de Stadelhofen aux fonctions de président du tribunal de police, l'audience de lundi matin a été présidée par le nouveau titulaire qui a reçu des félicitations de M. Dicker au nom des avocats présents. Cette nomination enchante tous ceux qui connaissent M. Meyer de Stadelhofen et qui apprécient sa haute compétence juridique, sa fermeté souriante et son exquise courtoisie.»

Cette bonne nouvelle sera d'autant mieux accueillie ici que M. Meyer de Stadelhofen compte de nombreux amis en Valais. On sait qu'il y a choisi pour épouse une demoiselle de Torrenté, fille du très regretté Charles de Torrenté, et sœur de M. le prof. Maurice de Torrenté. A. Gh.

„Lucy“
 Corsets - Ceintures
 Soutien-gorge
 6 b. Passage des Lions
Geneve

Madame LUCY a l'honneur d'informer sa clientèle qu'elle sera de passage à Sion, à l'Hôtel de la Paix, les 5 et 6 juin oct. dès 9 h. avec sa collection des derniers modèles de Paris, à des prix très avantageux.

CHRONIQUE HAUT-VALAISANNE

La ligne du Gornergrat est rouverte

(Corr. part.) Les travaux de déblaiement printaniers des hautes sections de la ligne du Gornergrat sont actuellement achevés. Les équipes bronzées par les soleils intenses des 3000 mètres, sont rentrées à Zermatt apportant le joyeux message «voie libre», qui va remettre les automotrices en mouvement. Les derniers retours de l'hiver conjurés, Zermatt retrouve son air d'été au milieu de ses prairies, dont une flore admirable a fait un vaste tapis chatoyant. Plus haut, par-delà la limite des arbres, la végétation reprend activement possession des pentes à mesure que la neige les abandonne; les fameux champs de rhododendrons du Riffler s'appêtent à s'épanouir, et la forêt d'aroles de Rifflalp s'est déjà fleurie de milliers de floches d'argent qui se balancent rêveusement sous la brise. Sur tout le pourtour de l'altière terrasse du Kulm (3136 m.) où le train vous déposera tout à l'heure, la vague florale monte à l'assaut des dernières barricades de neige, où la ligne a dû se creuser sa tranchée. A peine l'horaire aura-t-il repris que la vague des touristes y montera à son tour. Car, pour avoir été consacré depuis près d'un siècle, pour le plus beau belvédère du monde, le Gornergrat, l'îlot de roc au milieu des géants de glace, n'a rien perdu de son attrait. Au contraire. Réservé jadis à quelques privilégiés de la fortune ou du muscle, il est actuellement à la portée de chacun, et c'est par centaines que les écoles, les sociétés et les groupements les plus divers l'ont élu pour leurs excursions annuelles. Le Gornergrat est devenu le but classique. S'il connaît ses plus belles heures d'affluence en juillet et en août, c'est en juin et septembre peut-être que les conditions y sont les meilleures pour la vue des lointains. Cette heure entre le printemps et l'été est également des plus favorables pour les ascensions en ski (Cima di Jazzi, Mont-Rose, Lyskamm, etc.), la crémaillère du Gornergrat, avec son palier du Rotenboden, proche du lac et de la pointe du Riffler, épargnant à l'alpiniste des heures de montée fastidieuse jusqu'à la côte du glacier. P. B.

Mort tragique

Dimanche soir en rentrant chez lui vers 23 h., M. Oscar Wyden, facteur postal à Brigue, âgé de 41 ans, père de deux enfants, glissa sur un escalier situé près de sa demeure et tomba si malheureusement qu'il resta inanimé. Ce n'est qu'une heure après qu'un voisin, alerté par les hurlements de son chien, trouva M. Wyden la face contre terre. La gendarmerie avisée se rendit immédiatement sur les lieux et ne put, non sans

consternation, que constater qu'il avait cessé de vivre. Toute la population sympathisa avec la famille si durement éprouvée qui perd son chef, homme honorablement connu dans la contrée.

Echos de la votation

(Inf. part.) Le magnifique succès remporté dans le Haut-Valais par les adversaires de l'initiative socialiste est dû, comme nous l'avons annoncé, à M. Escher, conseiller d'Etat, qui, courageusement, par la plume et la parole, défendit nos institutions démocratiques et fédéralistes.

Partout, dans tous les districts, il trouva des collaborateurs dévoués. Mais les chefs des jeunes conservateurs spécialement, mirent tout leur talent et tout leur cœur à combattre ce projet néfaste. MM. Moe Kaempfen, Lanwer et Walther Zimmermann menèrent le bon combat dans le district de Viège. Le résultat de ce district est dû à leur travail. Notons également l'action vigoureuse de M. Hans Schröter dans la vallée de Saas et dans le district de Rarogne.

Mort à la cave

Le tribunal de Loèche a procédé, dimanche, à la levée du corps d'un citoyen de Gampel, Oscar Hildbrandt, âgé de 69 ans, qui avait disparu depuis quelques jours. Il a été retrouvé sans vie dans sa cave. D'après l'autopsie, la mort est due à une cause naturelle.

CHEZ LES SAMARITAINS

(Corr. part.) Dimanche 2 juin, les samaritains ont fait, dans les vallons de Nendaz, leurs exercices de campagne. Direction: M. Buschi. Les exercices en campagne comportaient: confection de brancards improvisés avec des perches, ficelles et branches de sapin. Des sièges à porteurs furent faits avec des morceaux de bois. Il y eut des exercices de transports qui ne furent, certes, pas toujours, faciles. Mais dans ces difficultés, chacun prouva son désir d'apprendre à se débrouiller en cas d'accident, en attendant la venue du médecin. Le pique-nique fut mangé sur l'herbe tendre, dans la bonne humeur et la franche camaraderie samaritaine. Puis ce fut la descente tout en cueillant les fleurs des champs et en chantant. «Notre beau Valais» ne fut point oublié. L'auto-car ramena à la capitale la troupe joyeuse et satisfaite d'une si belle journée.

Exercice

Prochain exercice, vendredi 7 juin, à 20 h., au local. — Prière de payer les cotisations avant les vacances d'été.

ERRATUM

Les résultats de la votation à Mollens sont 54 non et 21 oui et non pas l'inverse, comme il fut déclaré par erreur.

Chronique Locale.

Prélude à l'assemblée primaire Industriels et commerçants se concertent

(Inf. part.) Les industriels et les commerçants de Sion se sont réunis au Café Industriel aux fins d'examiner plusieurs questions qui seront débattues à l'assemblée primaire. Ce fut une séance fructueuse et dont l'ordre du jour était particulièrement chargé.

Placide et désabusé, M. Hallenbarter présida les débats en homme habitué au tumulte des opinions contradictoires, et il conduisit la discussion avec ordre et méthode.

Il commença par lire une pétition de diverses sociétés ouvrières par laquelle elles sollicitent la fermeture des magasins à 19 heures, et cela durant l'année entière. Immédiatement l'on voit se manifester, dans l'assemblée, des courants opposés.

Très en forme et toujours incisif, M. Wuilloud défend le point de vue du consommateur de la campagne et de la banlieue qui fait ses achats souvent à une heure tardive et il s'oppose à la requête.

Quant à M. Reichenberger, il dit les particularités du métier de coiffeur et aux objections de M. Wuilloud, il tient à ajouter les siennes.

Cependant, M. le président intervient à son tour, et il rappelle à l'assemblée qu'il ressort de statistiques établies par quelques commerçants que l'on pourrait fort bien donner une suite favorable aux vœux des sollicitateurs. Dans la plupart des cas, en effet, l'affluence dans les magasins est à peu près nulle à l'approche des 19 heures et le personnel reste inoccupé.

Mais M. Wuilloud ne s'estime pas battu pour autant et il fait observer que l'assemblée primaire ne pourra pas aborder ce problème, étant donné qu'il ne figure pas aux tractanda.

M. Iten n'est pas de son avis: il craint que les sollicitateurs ne prennent de force ce qu'on ne veut leur accorder de bon gré.

Finalement, et chacun ayant épuisé ses arguments, la Société des Arts et Métiers décide à l'unanimité de se donner le temps d'étudier la question plus à fond afin de se prononcer plus tard en toute connaissance de cause.

**

Les comptes, le rapport, le budget de la ville de Sion et ceux des Services industriels et de la Société du gaz du Valais central sont autant de questions passionnément discutées.

Le président ouvre les feux sans grande

conviction et il a l'air de se dire en son for intérieur: «Je sais bien ce que vous allez me répondre...» Mais, dans son dos, s'est massée la grosse artillerie, et bientôt il pleut des réclamations, des suggestions et des interrogations auxquelles MM. Exquis et Imhof répondent... de la meilleure grâce du monde.

On entend MM. Alexis de Courten, Wuilloud et Amez-Droz discuter fort sagement divers points se rapportant à la gestion des biens communaux, et d'autres orateurs leur succèdent.

Ces divers exposés mériteraient, certes, une plus large publicité, mais comme il s'agit d'un prélude à l'assemblée primaire, on aura l'occasion de toucher mercredi soir à tous les problèmes qu'ils soulèvent, et nous en donnerons ensuite un compte-rendu.

Nos lecteurs voudront donc bien nous excuser de ne pas leur servir deux fois le même mets.

Le dernier tractanda: celui des divers, est abordé, alors que dans la salle ne s'était pas encore dissipé le tumulte des voix des discussions précédentes.

L'infatigable M. Wuilloud demande à nouveau la parole et entretient son auditoire de la Fête des Vendanges et de nombreux autres sujets.

M. Géroudet formule des plaintes quant aux impôts. M. Alexis de Courten et Iten parle éditil.

La séance ne manqua donc pas de matière à discussions. Il y avait même abondance de biens ou pour employer un terme très 20e siècle: surproduction.

Et maintenant que nous avons terminé ce bref compte-rendu, il y en a un que nous plaignons: c'est le secrétaire, car il doit commencer le sien...

LE MEETING D'AVIATION

On nous écrit:

Le meeting d'aviation qui se déroulera samedi 8 et dimanche 9, à l'occasion de l'inauguration de l'aéroport de Sion, s'annonce grandiose.

Samedi, la ville de Sion recevra la visite du célèbre club aérien «Roland Garros» et un rallye aérien fera converger vers la capitale du canton nombre d'avions civils suisses venant de tous nos aéroports nationaux.

Dans l'après-midi de dimanche, un carrousel aérien de 35 avions évoluera dans le ciel séduisant. Des démonstrations d'acrobatie aérienne la plus hardie, seront faites par nos meilleurs pilotes suisses.

Ajoutons que de nombreux avions seront à la disposition du public samedi soir, dimanche matin, et dimanche après-midi, après le meeting, pour des vols de passagers au-dessus des Alpes. Le Comité de Presse.

Vente des billets

Les billets pour la fête d'aviation sont en vente aux magasins Tronchet, Miville et Mussler, à Sion, au prix de 1 fr. pour la manifestation du premier jour et de 1 fr. 50 pour celles des deux journées.

A LA SOCIÉTÉ POMOLOGIQUE DU VALAIS

Les membres sont convoqués en assemblée générale le dimanche 9 juin 1935, à 15 h., à l'Hôtel de la Gare à Sion.

Ordre du jour:

1. Rapport présidentiel;
2. Impressions sur la culture du fraisier et de l'asperge (M. L. Neury);
3. Le contrôle des pommes en 1934 (M. J. Spahr);
4. Le contrôle des asperges, fraises et abricots en 1934 (M. M. Roduit);
5. Action du surgreffage en 1934 (M. C. Benoit);
6. Lecture des comptes et rapport des vérificateurs.
7. Activité et fonctionnement de la nouvelle organisation l'Union valaisanne pour la vente des fruits et légumes, par M. Flueller, dir.
8. Divers et propositions individuelles.

Société pomologique du Valais:
Le président: **M. Troillet.**
Le Secrétaire: **M. Roduit.**

A LA SOCIÉTÉ MEDICALE

(Inf. part.) La Société médicale du Valais s'est réunie, dimanche, sous la présidence du Dr Sierro. Les affaires administratives liquidées, le Dr Rochat, professeur à l'Université de Lausanne, fit une intéressante causerie; une promenade à Saviesse termina la soirée. En remplacement du Dr Pellissier, démissionnaire; le Dr Loutwyler a été appelé aux fonctions de secrétaire de la Société.

AGETTES — Un nouveau président

(Inf. part.) En remplacement de M. Ed Pitteloud, décédé, les électeurs des Agettes ont élu dimanche 2 juin, M. le juge J.-Jos. Pitteloud, président de la commune. Ce choix est excellent. Intelligent et actif, M. J.-Jos. Pitteloud présidera avec distinction aux destinées de la commune.

IL N'EST PAS D'ELEGANCE SANS UNE LIGNE PURE

Nous annonçons avec plaisir aux élégantes de notre ville que Mme Lucy, corsetière de Genève, les recevra les mercredi 5 et jeudi 6 juin dans les salons de l'Hôtel de la Paix. Spécialisée depuis 23 ans à Paris et Genève dans cet art si délicat, elle est une bonne conseillère pour tout ce qui se rapporte au maintien de la ligne.

ASSEMBLEE PRIMAIRE

L'assemblée primaire de la commune de Sion aura lieu ce soir mercredi, à 20 h. 30, au théâtre.

A vous, qui avez bien voulu nous entourer de votre sympathie et de votre affection lors du décès de notre épouse et mère bien-aimée, nous adressons un merci ému et reconnaissant.

Famille Gustave Membrez, Sion.

CINÉMA CAPITOLE, SION

DU MERCREDI 5 AU DIMANCHE 9 JUIN
Soirée 20.30 h. Dimanche matinée 14.30 h.

Johnny Weissmuller

NOUS REVIENT
dans ses nouvelles aventures encore plus sensationnelles que les premières.

Tarzan et sa compagne

Nouveaux exploits!!!
Nouvelles prouesses jamais égalées!!!
Nouvelles sensations jamais éprouvées!!!
LA RÉALISATION DE CE DRAME DE LA JUNGLE EST TOUT A FAIT REMARQUABLE

Dimanche le 16 juin ou le 29 (St-Pierre)
PROMENADE en Auto-Car à Genève

Aller côte Savoie, retour côte Suisse
Prix de la course: Fr. 10.— aller et retour
S'adresser chez TORRENT ALFRED, GRONE. Tél. 33

Accordéon

diatonique, magnifique exécution en nacrolaqué, n'ayant servi que pour quelques démonstrations, à céder pour le prix de fr. 165.—. On donnerait éventuellement quelques leçons pour le même prix.
S'adr.: bureau du journal.

A VENDRE

très bas prix, cause départ, différents meubles, parfait état: lits, buffet de cuisine, glaces, cadres, etc.
S'adr. au bureau du jour.

Bonne pension bourgeoise

J. Widmann, Grand-Pont, maison aux Docks, 2me.

OCCASION UNIQUE

1 machine à écrire «Underwood», mod. 5, à liquider fr. 180.—, cause double emploi. Offre sous AS. 35 poste restante, Sion.

CAMIONNETTE

«Chevrolet» commerciale, 1000 kg., 6 cyl., 15 CH., pont démontable, carrosserie, conduite intérieure, pr poser à la place du pont. Le tout en parfait état, pr le prix de fr. 1200.—.
S'adresser à la Carrosserie Fontana, Renens.

A louer

jolie chambre meublée indépendante, avec balcon.
S'adr.: bureau du journal.

A LOUER

1 étage d'un chalet meublé aux Mayens de Sion près de la Poste. Eau et électricité.
S'adr.: bureau du journal.

A LOUER pour le 1er sep., appartement de 4 chambres dans villa près de la gare, tous comforts, situation agréable.
S'adr. aux Annonces-Suisses Sion.

On demande

une sommière parlant les 2 langues. Entrée immédiate. S'adresser au Café Robinson, Crans sur Siere.

Boucher-Charentier

d'un certain âge cherche place pour la saison, connaît les 2 métiers à fond. Certificats et bons renseignements à la Boucherie Peter, rue du Château, Sion. Tél. 455.

Colporteurs

sont recherchés. R. Walter, Valentin 14, Lausanne.

CINÉMA LUX - SION

PROLONGATION
de l'immense succès

Le Maître de Forges
A PRIX RÉDUITS

CE SOIR MERCREDI
irrévocablement dernière séance

Du Jeudi 6 au Dimanche 9 Juin
Soirées à 20.30 heures — Dimanche matinée en cas de mauvais temps

Encore un beau film français
L'Ami Fritz

Le chef-d'œuvre d'ERCKMANN-CHATRIAN
avec Lucien Dubosc - Simone Bourday - Madeleine Guitty - Charles Lamy

Aux actualités: **Le Jubilé du Roi Georges V.**
Les essais et une visite du „Normandie“.

D'où proviennent les rhumatismes

Ces crises si douloureuses qui vous clouent brusquement dans un fauteuil, qu'elles s'appellent sciatique, lumbago, arthrite sèche ou névralgies, ont toute une seule et même origine, c'est l'intoxication de l'organisme par défaut de combustion et d'élimination des «déchets». Le rhumatisme est, comme l'a dit un grand docteur, un poêle qui tire mal. Le seul remède à cet état morbide consiste en une activation de toutes les fonctions vitales et particulièrement des fonctions intestinales, si importantes pour notre économie. La Tisane des Chartreux de Durbon, à base de plantes alpestres sélectionnées, contient tous les principes toniques et dépuratifs qui peuvent le mieux combattre la tendance aux rhumatismes et aux nombreux inconvénients de l'arthritisme. On la trouve dans toutes les pharmacies au prix de 4.50 le flacon. A défaut, Union Romande & Amann S. A. à Lausanne.

A LOUER

jolie chambre meublée.
S'adr.: bureau du journal.

Un teint velouté
résulte de l'emploi journalier du véritable



complété par la Crème au Lils „DADA“
Pharmacie de Torrenté, Sion
» Zimmermann »
» Darbellay »
Drog. Rion, Roten & Co »
Droguerie du Midi »
J. Reichenberger, coiff. »
Pharmacie Burgener, Sierro »
» de Chastonay »
Droguerie A. Puippe »
L. Tonossi, nég., »
Pharm. Closuit, Martigny »
» Morand »
Drog. Val. J. Lugon »
Antimo & Rey, nég., Chippis »
A. Farquet, ép., St-Maurice

A vendre

un bon et fort cheval. S'adresser: Studer P., Villa-Sierre.

INTERNATIONAL

International Harvester Company S.A.

Nous avons l'honneur d'avertir notre fidèle clientèle que nous avons confié au

SALON DE L'AUTOMOBILE
SION - Téléphone No 60

la vente et le service de nos

Camions „INTERNATIONAL“

pour le Canton du Valais, persuadés que nous sommes, que le Salon de l'Automobile, connaissant bien la partie, sera à même de donner à nos clients présents et futurs un service impeccable et en mesure de les satisfaire en tous points de vue.

International Harvester Company S.A.
Hohlstrasse 100 ZURICH Tél. 35.760/761

INTERNATIONAL

Tous les imprimés sont exécutés avec le plus grand soin et à des prix modérés par l'

Imprimerie du Journal & Feuille d'Avis

Le blé vert, un des meilleurs fruits du sol,

possède une saveur incomparable; servi sous forme de potage Knorr, il a une finesse de goût qui flatte le palais de la manière la plus agréable. — Une surprise pour celui qui goûte ce potage pour la première fois, un délice pour qui le connaît déjà!

1 saucisse = 6-7 assiettes de potage: 35 Cts., suivant la sorte!

DEPUIS PLUS DE CINQUANTE ANS,

le potage **Knorr** est un bon potage

PIANOS HARMONIUMS

neufs et d'occasion
Vente, location, accordage et Réparations

H. HALLENBARTER - SION

A vendre petite propriété, bien arborisée, avec exploitation intéressante.

S'adr. au bureau du journal.

A louer

2 appartements de 2 chambres, 1 cuisine, sur le Grand-Pont.

S'adr. au bureau du journal.

On cherche pour les Mayens, juillet et août:

BONNE A TOUT FAIRE

très robuste, sachant faire le ménage.

S'adr. au bureau du journal.

ON CHERCHE un apprenti boulanger, débutant ou connaissant déjà un peu le métier.

S'adr.: bureau du journal.

A LOUER

Appartement

3 chambres, cuisine et bain, très peu mansardé, complètement remis à neuf.

S'adr. au bureau du journal.

Rôti, sans os, ni charge 1/2 Kg. —.65

Bouilli gras —.40

Expédition franco de port à partir de 5 Kgs.

Boucherie Chevaline Populaire

5, Rue du Rhône, à Sion
Tél. 6.09

On vendrait bon marché 2 tables de nuit en noyer. Faire offre au bur. du j.

A vendre d'occasion une table ronde en noyer. S'adresser au bureau du j.

A vendre 1 lit de fer avec matelas crin végétal. S'adr.: bureau du journal.

A VOTRE CHANGEMENT D'ADRESSE, JOIGNEZ 30 CENTIMES

LE COMMERÇANT

subit une crise aiguë. Son travail est devenu dur et difficile; devant une clientèle méfiante et rétive, les meilleurs d'entre eux éprouvent par moment une lassitude. Mais le commerçant sait qu'il n'a jamais fait appel en vain à la presse. Il sait que celle-ci le met à l'abri de toutes les défaillances; elle entre partout à l'heure fixée et se fait écouter de tous.

C'est la publicité par la presse appuyée sur des arguments sincères, présentée d'une manière attrayante, qui fait connaître exactement un produit.

Le commerçant ainsi épaulé, trouve déjà sa besogne à moitié faite et sait au moins qu'il peut s'appuyer sur quelque chose. Il ne se sent pas livré à lui-même. Il recevra ses clients avec plus d'assurance, présentera mieux sa marchandise parce qu'il sait qu'elle ne sera pas abandonnée sur les étagères — la publicité est là, incisive, pour la faire partir.

C'est cette publicité intelligente, loyale et répétée — qui sert autant l'acheteur (en lui faisant acheter de bons produits) que le commerçant en lui permettant de répartir ses frais généraux sur un plus gros chiffre d'affaires — que vous recommandez

« LE JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS »



Regardez ce bébé Nestlé!

N'est-il pas l'allégresse et la santé personnifiées? Et dire que, depuis trois générations déjà, grâce à la Farine lactée Nestlé, des millions d'enfants dans tous les pays du monde sont aussi forts et gais que celui-là. Cet aliment supérieur contient du très bon lait avec toute sa crème. Il favorise le développement de votre petit; ses joues bien pleines, la fraîcheur de son teint vous le prouveront bientôt. Dès que le lait ne suffit plus, donnez donc à votre Bébé la nourriture idéale des tout petits, cette bonne



Les billets

de la Loterie Pro Sion sont en vente au bureau de la Feuille d'Avis

Le Coin de la Femme

Pour ou contre les aliments crus

Au printemps, nous éprouvons le désir de fournir à notre organisme des aliments plus légers. Désormais, il n'est plus besoin d'absorber des aliments qui étaient principalement destinés à fournir au corps les calories nécessaires.

Avec joie, nous prenons possession des premiers légumes: bien souvent en entend dire: « Il faudrait changer complètement notre manière de nous nourrir. » Et les aliments crus? Il s'est créé récemment un grand mouvement en faveur du régime des crudités; mais nombreux sont ceux qui se proclament adversaires d'un mode de faire qui, leur semble-t-il, les assimile par trop aux lapins et aux écureuils. Il ne faut exagérer ni dans un sens ni dans l'autre. Les théoriciens modernes de l'alimentation ont cessé depuis un certain temps de recommander les régimes exclusivement composés de crudités. Notre organisme n'est pas fait pour digérer trop d'aliments non cuits. Les crudités ne doivent pas constituer le principal de notre nourriture; en revanche, elles permettent à la ménagère d'apporter à ses menus des variations aussi agréables que saines.

Autre avantage: cette sorte d'aliments se prête à de nombreux arrangements qui stimulent l'appétit et font plaisir. Mais la cuisine ailleurs, la manière joue un rôle important. Il faut préparer agréablement ces aliments, sinon, il ne faudra pas s'étonner que toute la famille refuse énergiquement de jouer

aux petits lapins en rongant carottes et navets. Que de jolis plats on peut préparer avec des salades faites de plusieurs légumes crus, et quelle fête des couleurs quand la salade verte voisine avec les tomates écarlates et la blancheur des choux. Les légumes sont finement hachés et assaisonnés avec de l'huile, du sel et du jus de citron. — L'alimentation moderne a rejeté depuis longtemps le vinaigre.

Les aliments crus apaisent-ils la faim? Souvent, on entend des plaintes à ce sujet. Incontestablement, ce régime est riche en vitamines et par conséquent, très sain; mais il est nécessaire de compléter cette nourriture par une sauce épaisse et nourrissante, par exemple une mayonnaise ou, tout simplement, de la crème aigre, mêlée de fines herbes.

Ainsi accomodé, le plat de légumes crus constitue une entrée parfaite. Sa valeur alimentaire est telle que l'on peut aisément supprimer la viande une ou deux fois par semaine et la remplacer par des omelettes ou des légumes.

Il faut donc se mettre en garde contre un régime composé exclusivement de crudités. Mais une fois par semaine, il serait bon que le menu comporte un grand plat de légumes crus les plus variés. Pour maintenir la fraîcheur et la santé du corps, il faut manger des crudités qui contiennent tous les sels minéraux dont nous avons besoin. Le régime des crudités est ainsi la meilleure cure de printemps.

PENSÉE

On s'imagine volontier que le passé était meilleur que le présent, tandis qu'on imagine les misères passées.

CONSEILS UTILES

Le cresson, verdure salubre du printemps

Crudité d'un brillant vert d'émeraude, le cresson de fontaine apparaît sur nos marchés dès les premiers beaux jours. C'est une herbe très bienfaisante et fort précieuse pour nos santés par la grande quantité de chlorophylle qu'elle contient.

Très apprécié déjà dans l'antiquité, non seulement comme condiment, mais surtout pour ses vertus curatives, le cresson n'est pas désavoué de nos jours par la thérapeutique moderne. On lui reconnaît, outre un principe amer et piquant qui stimule l'appétit, encore du fer, de l'iode, du phosphore et des huiles sulfo-azotées. C'est donc dire que cette plante a une action heureuse sur l'organisme et qu'on peut, tour à tour, l'utiliser comme apéritive, expectorante, diurétique, anti-scorbutique et dissolvante.

Boissons artificielles ou cidre doux

Les boissons artificielles sont beaucoup trop chères pour ce qu'elles valent: presque zéro. Elles sont de vulgaires additions d'eau, de sucre ou de sirop de gomme, d'essence et de couleur. Leur valeur alimentaire est si nulle que même les ferments les méprisent! N'est-il pas ridicule de voir des agriculteurs déboursés 50 francs pour un tonneau de ces piètres boissons, alors que pour dix fois moins, ils peuvent préparer à domicile un cidre doux parfait, tiré des fruits de leur verger. Il est également déraisonnable qu'en ces temps de crise de l'agriculture, la plupart des cafés tiennent des boissons artificielles et que

pas même le 5% (en Suisse romande) débite du cidre doux, produit naturel de notre tre arboriculture, livré à bas prix et de première qualité par nos cidreries.

Nos premiers fruits

Sevrés de fruits frais en hiver, l'apparition au printemps, des premiers fruits est accueillie avec joie. Cerises, raisins de mars, groseilles, voilà l'abondance que nul ne dédaigne. Outre que ces trois espèces sont très juteuses, douces et sucrées quand elles sont mûres à point, même nourrissantes, nous avons grand intérêt à les consommer fraîches et en quantité. Les fruits corrigent d'une façon très heureuse les graves défauts de notre table actuelle, composée de trop d'aliments raffinés (sucre blanc, farine blanche, pain blanc, etc.) Nos repas, faits de ces aliments appauvris en vitamines, en sels minéraux, en substances alcalinisantes et trop riches en albumine, vont bénéficier considérablement de cette abondance fruitarienne. N'hésitons pas à déjeuner avec une grande assiette de raisinets bien rouges, de prendre en dessert, soit: de fraîches cerises, soit de groseilles bien mûres; celles-ci font une gelée non cuite exquise si, après les avoir trempées cinq minutes dans de l'eau bouillante pour leur ôter leur acidité, on les pilonne au tamis. Quant aux cerises, dont il faut user avec largesse, tout en évitant de boire par dessus, elles apportent à l'organisme 15 % d'hydro-carbone, 0,8% d'albumine et 680 calories. C'est assez dire que ce fruit est précieux à consommer en sa saison par petits et grands. Et puisque la récolte s'annonce abondante, qu'on en fasse d'abondantes conserves et confitures pour l'hiver. X.



Un mot du maréchal Pilsudski

Un jour de l'été 1928, un journaliste français, interviewant le maréchal Pilsudski — lors du voyage accompli en Pologne par le maréchal Franchet d'Espèrey pour remettre au grand chef polonais la médaille militaire — lui demanda:

— Quel est le plus glorieux Polonais, monsieur le maréchal, selon vous, et en vous exceptant?

— Ne m'exceptez pas, n'exceptez personne, répondit Pilsudski. Le plus grand Polonais vivant, c'est Weygand.

Comme Paderevski, l'homme qui vient de disparaître n'oubliait pas la victoire de Varsovie sur les Soviets, le 15 août 1920.

Le goût des lecteurs espagnols

Pendant la Fête du livre en Espagne, qui coïncide avec l'anniversaire de la mort de Cervantes, la vente des livres est toujours plus considérable à Madrid que de coutume. D'après les informations recueillies chez les libraires madrilènes, cette année les livres parlant de sujets sociaux se sont plus mal vendus que les années précédentes, particulièrement tous les ouvrages à tendance révolutionnaire. Les événements sanglants des Asturies doivent y être pour quelque chose.

Par contre, les livres d'histoire et les biographies ont trouvé de nombreux acheteurs. Il en est de même pour les œuvres classiques. Parmi les livres étrangers, ce sont surtout les livres de science français qui se sont vendus le plus. Par contre, les livres de science allemands n'ont eu que peu d'amateurs.

Feuilleton du Journal et Feuille d'Avis du Valais N° 58

Eve victorieuse

Par
PIERRE DE COULEVIN

— Vous êtes ravissante! s'écria Hélène.
— Oh! elle sait s'habiller, la jeune personne, dit Lelo en souriant.

— C'est heureux! répondit Dora, très contente de l'approbation de son mari.

Puis, prenant son éventail et ses gants: — En scène, maintenant. Je débute ce soir à New-York dans le rôle de la comtesse Sant'Anna, fit-elle un peu nerveusement. L'espère que tout le monde sera bien disposé et que nous aurons une soirée agréable.

Un quart d'heure plus tard, ce que l'on appelle au Waldorf la salle à manger Astor, une salle de belles proportions, boisée d'acajou, décorée de panneaux peints, offrait un joli tableau d'agapes modernes. La grande table ronde était étincelante d'argenterie et de cristaux; au milieu, une artistique corbeille remplie de fruits merveilleux; sur la nappe, une jonchée de roses et d'orchidées rares; tout autour, des convives triés sur le volet, des femmes dont la beauté et la parure ajoutaient au plaisir des yeux. Parmi les Américaines, on reconnaissait au premier coup d'œil celles qui vivaient en Europe. Chez la baronne de Kéradiou, chez la mar-

quise d'Anguilhon, la transformation était remarquable. On eût dit que la grande aïeule leur avait communiqué un peu de sa douceur de son calme et de son indulgence. Leurs physionomies étaient moins dures, leur ton moins tranchant, leurs voix plus nuancées. Chez Dora, le changement qui étonnait tout le monde était dû surtout à l'amour. Il avait modifié son expression, ses traits, ses manières. Il avait mis de l'âme dans ses yeux moqueurs, lui avait fait une bouche de bonté, car ses lèvres n'étaient plus aussi minces. C'était lui, en un mot, qui l'avait féminisée.

Le baron de Kéradiou, le marquis d'Anguilhon et le comte Sant'Anna se détachaient curieusement sur ce fond américain. Il était facile de voir qu'ils appartenaient à une autre race que ces hommes d'action et de pensée aux yeux froids, aux visages énergiques. Leurs figures d'un type ancien, donnaient une impression de fragilité et de faiblesse, mais semblaient traversées par de chauds rayons de sentiment; elles avaient plus de lumière, et ces moustaches d'un tour hardi, que Mlle Carroll — d'heureuse mémoire — avait qualifiées d'anachronismes, ajoutaient à leur expression quelque chose d'audacieux et de chevaleresque.

En Amérique, depuis la guerre, la causerie mondaine avait pris un caractère spécial. Malgré l'effort des maîtresses de maison pour la maintenir sur des sujets indifférents, elle était, comme par un invisible courant, ramenée sans cesse aux questions du jour: un petit mot suffisait à provoquer des discussions interminables, à produire une mêlée d'opinions diverses, au milieu de laquelle amour-propre et convictions se trouvaient sou-

vent blessés. Ce soir-là, au dîner des Sant'Anna, ce fut Jacques d'Anguilhon qui, inconsciemment, ouvrit le feu.

— Je vois avec plaisir, mesdames, fit-il en promenant les yeux autour de lui, que vous n'avez pas boycotté Paris: vos toilettes en sont la preuve.

— Nous n'avons pas eu le courage de le boudier longtemps, voilà le fait! répondit Lili Monroë, une beauté brunes aux yeux violets qui se trouvait à la droite de Lelo. On nous en blâme dans certains milieux, et peut-être avec raison. Paris aurait bien mérité que nous le « boycottassions »... hein! le joli subjonctif!... il n'a pas été gentil pour l'Amérique.

— Pas gentil, parce qu'il a pris parti pour l'Espagne!... Allons, vous avez l'esprit trop juste pour ne pas comprendre le sentiment qui l'a porté vers une nation de sang latin, déjà dépossédée, incapable de lutter contre un ennemi jeune et riche, bien armé, tel que vous. Que penseriez-vous de Paris, si ses sentiments étaient à vendre aussi bien que ses chiffons? En exprimant sa désapprobation, comme il l'a fait, il a manqué de « gentillesse » peut-être, mais cet élan de cœur, qui pouvait lui coûter ses plus jolies et ses plus riches clientes, a été une preuve de désintéressement, et toutes, j'en suis certain, vous êtes capables de l'apprécier.

— Oh! fit Charley Beauchamp, l'interdit contre la France avait été prononcé dans la première explosion du jingoïsme, qui chez vous s'appelle chauvinisme... Le chauvinisme a toujours enfanté plus de sottises que d'actions héroïques. Rien n'est plus éloigné du vrai patriotisme.

— Le vrai patriotisme, répéta Jacques d'Anguilhon, eh bien, c'est une Américaine qui m'en a donné la note... Ma modestie m'empêche de la nommer, ajouta-t-il en regardant sa femme. Après avoir lu la déclaration de guerre, elle s'est écriée: « Pourvu que l'Amérique se conduise bien dans cette affaire!... Si elle venait à se montrer indigne ou seulement mesquine, je rentrerais sous terre. »

— C'est cela! c'est cela! fit Henri Ronald avec cette belle expression qui meltait comme de la lumière sur son visage sévère, le chauvinisme est le sentiment exalté que nous avons de la valeur de notre pays, simplement; le vrai patriotisme est le désir exalté de le voir supérieur à tous les autres.

— Et supérieur surtout, continua M. Beauchamp, par la justice et par l'humanité, les génératrices de toute force et de toute grandeur.

— J'avais vraiment cru, dit le baron de Kéradiou, que le chauvinisme était une effervescence de l'âme latine, qui est toujours comme une machine trop chargée. Je vois qu'il sévit aussi fort aux Etats-Unis qu'en France.

— Oui, mais chez nous, répondit Willie Grey, il n'entre en action que dans les grandes circonstances, tandis que chez vous, il constitue un état d'âme et vous rend intolérants.

— Intolérants! vous nous trouvez intolérants?

— Oh! oui!... s'écria la marquise d'Anguilhon. Ainsi, en France, quand on est étonné, il faut toujours être de l'avis des autres.

— Annie! fit Jacques d'un ton de reproche.

— Mme d'Anguilhon a raison! continua Willie Grey. Dans les premiers temps de mon séjour à l'atelier de Jean-Paul Laurens, je m'étais fait une arme d'un certain guide de Paris où j'avais trouvé cette phrase, à la fois comique et naïve: « Si vous avez le malheur d'être étranger... » Je gardais sur moi le petit livret vert et, lorsqu'un de mes camarades se montrait agressif, je le tirais de ma poche et lisais à haute voix: « Si vous avez le malheur d'être étranger... » Il suffisait que je fisse mine de le prendre: on changeait de ton. A la fin, on me l'a brûlé; mais je dois dire que, jusqu'à notre guerre avec l'Espagne, on ne m'avait plus fait sentir « le malheur d'être étranger. »

— Ce chauvinisme excessif est fâcheux pour votre pays, ajouta Charley Beauchamp; il en gêne le progrès, étouffe l'esprit libéral. Les adversaires de l'ordre établi s'en font un instrument de haine et de division... témoin l'antisémitisme, qui, chez vous, n'est n'est qu'un parti politique.

Henri de Kéradiou et Jacques d'Anguilhon échangeaient des regards de surprise.

— L'antisémitisme, un parti politique! répéta le marquis. Vous avez eu cette impression ici?

— Parfaitement. Nous aimons à le croire du moins. La France! ce nom a quelque chose de clair, de généreux, de brillant, on ne peut pas l'associer avec une manifestation aussi barbare, aussi peu excusable que l'antisémitisme des Turcs.

— Je suis de votre avis, mais au fond, tout au fond, il y a cet antagonisme des races. Les Juifs sont des Orientaux et nous des Occidentaux.

(A suivre)